

MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

Niveau 5 - BTS

Formation en alternance ou en continue

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage



Profil métier

Le manager d'établissement marchand (MEM) est un manager de proximité. Il est chargé d'assurer au quotidien l'organisation opérationnelle et la performance d'un périmètre commercial, par exemple un rayon, un magasin, un point de vente spécialisée ou un périmètre e-commerce rattaché.

Ses missions principales consistent à gérer et animer une équipe, à mettre en œuvre les orientations commerciales et opérationnelles de l'établissement marchand sur son périmètre, à veiller à la qualité de l'expérience client et au respect des objectifs de vente et de marge.

Compétences

CCP 1 – Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- Animer l'équipe de son périmètre
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre
- Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre
- Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs de son périmètre

CCP 2 – Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- Gérer l'approvisionnement de son périmètre
- Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre
- Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre

CCP 3 – Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- Analyser la performance commerciale de son périmètre
- Analyser la rentabilité de son périmètre
- Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre

Lieu

525 rue Andropolis,
Saint-André 97440,
La Réunion

Rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN
CONTINU : 1 ou 2 jour par
semaine en centre de
formation.

Durée

Formation possible sur 12 / 18 ou 24
mois avec un volume horaire
compris entre 500 et 700 heures.

Taux de
réussite

67%

Taux
d'insertion

60%

MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND



Vers le métier de ...

- Manager de rayon
- Manager d'espace commercial
- Manager de surface de vente
- Manager d'univers commercial
- Manager de rayon fabrication alimentaire/frais
- Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec
- Responsable/animateur
- Responsable de magasin
- Gestionnaire de centre de profit
- Chef de rayon
- Responsable de boutique
- Gérant de magasin
- Responsable de succursale
- Responsable de point de vente
- Responsable de département

Structures recruteuses

- Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées ;
- Boutiques ;
- Négoces interentreprises ;
- Commerces à distance ;
- Autres établissements marchands.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.

Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.

Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.

Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.

Mise en place d'examens blancs.

Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps. Pour toute demande de mobilité, un référent est à votre disposition

Prérequis

Expression écrite et orale.
Usage de l'outil informatique.

Validation de la formation

Diplôme : Manager d'Etablissement Marchand, reconnu par l'Etat, de niveau 5-BTS, délivré par le Ministère du Travail et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.